

Épistémologie du capitalisme

Xavier RAGOT

Selon Xavier Ragot, l'ouvrage de Robert Boyer démontre qu'une plus grande place doit être donnée à la « théorie de la régulation » au sein des recherches actuelles en économie. Cela doit toutefois se faire en permettant circulation et hybridation des idées avec les autres courants de la pensée économique.

Recensé : Robert Boyer, *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte, octobre 2015, 384 p., 25€.

La parution du livre de Robert Boyer, *Économie politique des capitalismes*, est un événement important pour la réflexion économique¹. Il résume les avancées de la théorie (ou « école ») de la régulation, qui se déploie depuis maintenant plusieurs décennies. Cette théorie, dont Robert Boyer est un des fondateurs, se veut une synthèse entre l'histoire économique, la pensée marxienne et la pensée keynésienne. Elle propose une approche originale du capitalisme, ne reposant pas sur une seule critique, mais sur une inquiétude : le capitalisme est instable, génère des déséquilibres économiques et sociaux, mais il est pourtant aujourd'hui le système économique dominant sur la planète. Quelles sont les instances de stabilisation, de médiation des conflits ou, en d'autres termes, de régulation des économies de marché ? Comment l'échec de ces mécanismes de stabilisation conduit-il à des crises ? Les différentes formes de déséquilibres économiques actuels (inégalités aux États-Unis, difficulté de rendre compatibles les économies en Europe, suraccumulation du capital en Chine, déstabilisation des pays émergents) montrent la pertinence de cette inquiétude et des recherches régulationnistes.

Le livre de Robert Boyer est donc l'occasion de mesurer la qualité de la moisson des travaux régulationnistes, mais aussi de penser l'évolution et les limites du champ. En effet, le statut de la théorie de la régulation est particulier dans les sciences sociales. Cette théorie, devenue école, est née en opposition au courant néoclassique qui se donnait comme but, dans les années 1980, de penser les vertus de l'équilibre des marchés. Trente ans après, des concepts-clés de la théorie de la régulation se sont largement diffusés dans l'économie standard. On pense en particulier au rôle des institutions, des formes de conflits et de l'économie politique². La théorie de la régulation possède une approche plus profonde car plus interdisciplinaire de ces objets. Cependant, et c'est le paradoxe, malgré la pertinence des

¹ L'auteur de ces lignes a effectué sa thèse de doctorat sous la direction de Robert Boyer (soutenue en 2001). Ses travaux de recherche ne seraient cependant pas qualifiés de régulationnistes par de nombreux économistes. On peut donc lire cette recension comme une critique en grande partie externe de la théorie. De manière plus générale, la relation entre la macroéconomie et la théorie de la régulation, évoquée à la fin de ce texte, demanderait de plus grands développements.

² Le rôle des institutions, avec un modèle certes binaire, est mis en avant par Daron Acemoglu et James Robinson dans *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, (Crown Business Editor, 2012). Le rôle de l'économie politique pour penser le système bancaire est, par exemple, mis en avant dans *Fragile by Design : The Political Origins of Banking Crisis and Scarse Credit*, Princeton University Press, 2014, de Charles Calomiris et Stephen Haber.

questions et la diffusion des concepts, la théorie de la régulation est encore frappée d'un sceau d'hétérodoxie, que le livre de Robert Boyer nous permet de desceller.

La première partie de cette recension présente le livre de manière brève et donc partielle. La seconde partie présentera une critique, qui se veut constructive, du livre et peut-être plus généralement de la théorie de la régulation.

Mode de production de la théorie de la régulation

Le livre de Robert Boyer comporte deux parties qui résument deux périodes de l'élaboration de la théorie de la régulation au cours des dernières décennies. Dans la première partie, l'auteur résume les recherches menées par de nombreux chercheurs dans les années 1980 et 1990. Elle est construite autour de la définition d'une grammaire régulationniste avec des concepts clés comme mode de régulation, régime d'accumulation, formes institutionnelles, et une typologie des crises.

La théorie de la régulation se fonde sur cinq formes institutionnelles qui sont le rapport salarial, les formes de la concurrence, le rapport monétaire, l'État et l'insertion internationale. Ces cinq formes résultent de l'institutionnalisation de rapports sociaux fondamentaux. Elles diffèrent entre chaque économie et peuvent faire émerger des cohérences partielles et temporaires. Elles forment alors un mode de régulation ou un régime d'accumulation.

La diversité et l'imbrication des concepts permettent à la théorie de rencontrer l'histoire économique en construisant des récits qui expliquent la croissance et la crise de différents pays. L'école de la régulation est connue pour son explication de la période fordiste aux États-Unis et en Europe, mais le livre montre que ces mêmes concepts peuvent permettre de raconter la croissance des pays d'Amérique latine, du Japon, de la Chine, et, en fait, de toutes les économies de marché.

Dès cette première partie, l'approche systémique ou holistique se condense dans des tableaux et des graphes, qui marient flèches, encadrés et bulles. La pensée de Boyer révèle sa clarté par le dessin. Il y a un véritable statut épistémologique du graphique chez Robert Boyer. Le premier mouvement d'ouverture à la complexité fractale du monde dans le texte, trouve un second moment cartésien de synthèse dans le graphique.

La seconde partie du livre est une présentation des travaux récents. Elle montre tous les développements de la théorie de la régulation vers la microéconomie, vers les relations internationales, et vers d'autres disciplines comme les sciences politiques. L'approche se fait ici plus rhizomique, et ces nouveaux développements demanderont des hiérarchies nouvelles.

Les six chapitres de cette seconde partie présentent six axes de développement. Le premier (correspondant au cinquième chapitre dans la numérotation du livre) concerne une théorie de l'action et de la rationalité située compatible avec la théorie régulationniste. Ce chapitre permet à l'économie de dialoguer avec la sociologie et les sciences politiques. La pensée de l'action va de l'habitus à l'ordre constitutionnel (cf. tableau, p. 119). Le second chapitre se concentre sur l'application de la théorie à des institutions intermédiaires, comme les systèmes sociaux d'innovation, le rapport de formation, entre rapport salarial et système éducatif ou encore les systèmes nationaux de couverture sociale, mais aussi et plus fondamentalement la question environnementale.

Le troisième chapitre est un chapitre essentiel d'ouverture aux sciences politiques. En effet, une question paradigmatique de la théorie de la régulation est celle de la diversité et de l'émergence de formes cohérentes de capitalisme. La question du politique est alors centrale : la politique économique certes, mais aussi l'évolution de compromis fondateurs autour de bloc hégémonique. Robert Boyer reprend ici les références à Gramsci et Poulantzas pour définir la notion de régime politico-économique et de bloc hégémonique : un système économique inefficace, générant une croissance faible et un chômage élevé, peut perdurer s'il trouve une coalition politique le soutenant. On pense ici par exemple aux politiques d'austérité en Europe qui se perpétuent par l'impossibilité de former une coalition alternative sur des principes cohérents. Le bloc hégémonique défendant le régime de l'austérité s'effrite dans tous les pays et le qualificatif de « populiste » est utilisé pour dévaloriser les pensées en marge de celles défendues par le bloc hégémonique (et qui recouvre des options politiques les plus variées).

Les trois derniers chapitres appliquent les concepts développés précédemment à l'internationalisation des économies, afin de penser les régimes internationaux et la cohérence fragile de l'union européenne. Enfin, un chapitre de synthèse sur le changement institutionnel conclut le livre. Nous ne faisons ici que mentionner ces chapitres qui mériteraient de plus amples analyses, et nous concentrons nos commentaires sur une discussion des concepts de la théorie de la régulation.

Critique de la critique

Face à une synthèse aussi riche des travaux accumulés depuis trente ans par un grand nombre de chercheurs, deux périls menacent l'auteur de ces lignes. Le premier est une critique générale et abstraite, le second est une louange acritique et somme toute peu engagée. Essayant d'éviter ces écueils, je développe ici quatre critiques.

Internationalisation et nouvelles hiérarchies institutionnelles

Le livre de Robert Boyer est dense et tend vers une synthèse exhaustive. Il suit en outre une approche chronologique dans l'exposé des concepts. Ce choix masque la nécessaire re-hiérarchisation des concepts après la crise financière. Quelle est l'importance du mode de formation des salaires dans les économies contemporaines ? Est-il aussi second qu'on l'invoque parfois ?

En effet, l'internationalisation des échanges place toutes les économies, tous les modes de régulation et tous les régimes d'accumulation, sous de nouvelles contraintes. La théorie de la régulation permet de dépasser des invocations trop générales comme « la dictature de la finance à l'ère de la mondialisation ». Ce qui semble se jouer est plutôt la tension entre le rapport salarial et la mondialisation des échanges. La question de la finance étant ici volontairement subsumée sous le concept de rapport salarial, qui inclut la question du partage de la valeur ajoutée et donc de la rémunération des actionnaires (et des dirigeants).

Trois exemples rendront cette remarque plus concrète. Premièrement, la dynamique des salaires aux États-Unis – marquée par la hausse des divergences salariales – montre la fragilisation des instances de contre-pouvoirs dans les entreprises, et plus généralement le délitement du rapport salarial. La hausse des inégalités traduit une baisse du pouvoir de négociation des salariés dans le cadre de la crise du rapport salarial fordiste, qui reposait quant à lui sur une hausse commune et négociée des salaires et de la productivité. Les nouvelles formes contractuelles dans la relation de travail n'ont pas encore leur instance de régulation, au-delà du seul droit des contrats. Deuxièmement, la divergence des économies au sein de la

zone euro provient en grande partie de la divergence sur le long terme des niveaux d'inflation entre les pays. Celle-ci est le résultat de modes nationaux de formation des salaires particulièrement résistants, car issus de compromis sociaux d'après-guerre³. Enfin, la Chine fait maintenant face à la question de la stabilisation d'une consommation interne portée par une classe moyenne (ou pauvre), mais dont les revenus progressent continûment. Ces exemples, trop rapidement décrits, montrent la centralité du rapport salarial dans la dynamique internationale actuelle. Une hiérarchisation plus claire des formes institutionnelles aurait permis, au delà de la diversité des situations, de montrer le caractère opérationnel de la théorie.

La question écologique, traitée dans le livre p. 160 contient aussi une possible re-hiérarchisation profonde des concepts. Le rapport à la nature est invoqué comme possible sixième forme institutionnelle. La discussion aurait pu par exemple trouver sa place dès l'exposé de la première partie afin de montrer les tensions internes et productrices des concepts. Cette remarque nous amène à interroger les principes internes de sélection des concepts par la théorie de la régulation.

Qu'est-ce qui est faux ?

À la lecture du livre, on suit le processus d'approfondissement et de diversification de concepts fondamentaux. Cela pose une question de méthode. La méthode régulationniste permet-elle de rejeter et de faire évoluer ses propres concepts ? Contient-elle un principe de falsification ?

La théorie de la régulation possède une capacité d'adaptation qui lui permet de décrire toutes les économies. Le livre donne l'impression que des concepts additionnels ont permis de préserver les idées fondatrices sans les remettre en cause. Quels sont les concepts qui ont été dévalorisés après une confrontation aux données ? La théorie de la régulation a-t-elle connue des petites ou grandes crises ?

Derrière ces questions, se pose celle du rapport aux données de la théorie de la régulation. Les données semblent être utilisées de manière inductive voire abductive. À la lecture du livre, on cherche une stratégie de confrontation aux données qui permette non pas d'ajouter mais d'enlever des concepts. Cela demanderait un moment déductif qui permettrait de dégager les capacités prédictives des concepts pour les confronter aux données, d'une manière ou d'une autre. On se demande encore, à la lecture de l'ouvrage, si la théorie de la régulation est en mesure d'adopter une telle démarche.

Que faut-il faire ?

Les théories économiques sont souvent connues pour leurs recommandations de politique économique. Plus profondément, la science économique est traversée par la magnifique contradiction entre le positif, comprendre l'existant, et le normatif, comment « améliorer » l'existant. L'économie est à la fois plus et moins qu'une science. La théorie de la régulation réfléchit profondément à la relation entre la politique et l'économie, mais à des fins purement positives, nullement normatives. La théorie de la régulation n'est pas capable à ce jour d'aller de l'économie politique à la politique économique. Pour reprendre les mots de Robert Boyer « la théorie de la régulation est plus analytique que normative, ce qui rend probablement compte du faible impact qu'elle a eu dans la formation des politiques économiques contemporaines » (p. 198).

³Voir le la contribution : <http://www.laviedesidees.fr/Marche-du-travail-et-crise-de-l.html>

Pourtant, au sein de chaque mode de régulation, il y a des options de politique économique qui sont en débat. Tout n'est pas déterminé, et il y a une marge pour le politique qui peut changer localement l'orientation du cours économique. Le chercheur régulationniste est un acteur du débat de politique économique. Quelles sont les propositions pour sauver (ou sortir de) la zone euro, par exemple ? Les recommandations de politique économique sont un mode de confrontation au réel et il est symptomatique que la théorie de la régulation choisit de ne pas entrer dans cette confrontation.

Théorie de la régulation et économie « orthodoxe »

La dernière critique concerne la relation entre la théorie de la régulation et la macroéconomie actuelle. Le livre de Robert Boyer ne fait pas référence à des travaux économiques « orthodoxes » (qu'il connaît par ailleurs) qui pourraient renforcer certains arguments ou rapports causaux énoncés par l'auteur. Cela donne l'image d'une profession segmentée entre les « orthodoxes » et les « hétérodoxes », de manière irréconciliable. Il faut s'interroger sur cette segmentation. Elle peut être tout à fait légitime et être la condition du développement de la théorie. Elle peut être aussi le résultat d'une incompréhension et d'une posture épistémologique qui ne se situe pas au bon niveau. Par l'exemple, la théorie orthodoxe est critiquée pour son « individualisme méthodologique » et la place démesurée accordée à la modélisation de l'individu rationnel. Cette critique est trop générale et manque sa cible. La théorie « orthodoxe » (qui n'est probablement en fait qu'un ensemble d'institutions : processus de publications, de sélection et de promotion), est maintenant percluse d'irrationalité, d'apprentissage, de biais cognitifs, d'inattention, d'apprentissage, voire de routines. La contrainte académique semble aujourd'hui être qu'il faut « passer par les individus » (voir par exemple l'émergence de la macroéconomie comportementale défendue par Michael Woodford⁴) qui rend bien des travaux compatibles avec le « hol-individualisme » (synthèse entre holisme et individualisme méthodologique) de la théorie de la régulation (présenté p. 20). Cela ne veut pas dire que la théorie de la régulation puisse se dissoudre dans une conception large de l'orthodoxie, mais que des analyses et études de « l'orthodoxie » peuvent considérablement enrichir la théorie de la régulation. L'auteur regrette l'échec de l'hybridation de la théorie du déséquilibre et de la théorie de la régulation (p. 27). La théorie du déséquilibre fait un retour discret mais réel dans la macroéconomie standard, après l'introduction de rigidités nominales sur de nombreux marchés et la contrainte de taux nominaux zéro pour la politique monétaire. Pour comprendre l'enjeu de cette question, il faut penser aux récents débats sur la constitution d'une nouvelle section d'économie au Conseil National des Universités, dont le but serait de donner une place institutionnelle plus forte à l'économie « hétérodoxe » en la distinguant de l'économie « orthodoxe ». Ces enjeux méthodologiques ont ainsi directement une traduction institutionnelle au sein de la discipline économique à l'université⁵.

La relation de la théorie de la régulation avec les apports analytiques de méthodologies alternatives ne peut être celle d'une importation acritique des méthodes. La critique interne et externe de la théorie orthodoxe ou standard permettrait de choisir les résultats robustes. Par ailleurs, seule une hiérarchisation des concepts et une contextualisation des mécanismes permettraient une synthèse évolutive, et non une juxtaposition impressionniste de résultats superficiellement compatibles. Il ne faut pas croire que l'hybridation ne doive aller que de la

⁴ Voir la présentation de ces travaux : <http://econ.columbia.edu/michael-woodford-national-science-foundation>

⁵ Voir par exemple, le site de l'AFEP (Association française de science politique)

http://assoekonomiepolitique.org/category/debats_et_documents/nouvelle-section/, qui plaide pour l'existence d'une nouvelle section.

théorie orthodoxe vers la théorie de la régulation. De nombreux programmes de recherche bénéficieraient des concepts de la régulation pour orienter les études empiriques et théoriques. Il faut reconnaître que l'ambition d'une « hybridation raisonnée » est élevée, tant la technicisation de la science économique est grande. La théorie de la régulation porte cependant en son sein l'épistémologie permettant une telle synthèse, en hiérarchisant les concepts en remettant à leur place des contributions prétendant à une trop grande généralité.

Pour conclure, il faut lire le livre de Robert Boyer. C'est un livre dense et exigeant. Il repose sur une méthode conceptuelle historique qui conduit à de puissantes synthèses intellectuelles. L'auteur de ces lignes ne peut se résoudre à une segmentation de la pensée. Le coût intellectuel est trop important, devant la complexité des objets traités par l'économie. Il faut une plus grande place à la théorie de la régulation dans les recherches actuelles, mais une place qui permette hybridation et circulation des idées.

Publié dans laviedesidees.fr, le 24 juin 2016

© laviedesidees.fr